

MINISTERE CHARGE DES TRANSPORTS



Piha toro'a Utara'a na te Fenua

N° TAHITI 002493

93 Avenue Pomare V - FARIIPITI

BP. 4586 - 98713 PAPEETE

☎ 50 20 60 - Fax. 43 60 21

Email : sce.transp.terrestres@polynesie.gov.pf

<http://www.transports-terrestres.pf>

**DEMANDE D'ATTESTATION
D'INSCRIPTION OU DE NON INSCRIPTION
DE GAGE**

Portant sur un véhicule ou sur un engin.
(Application du décret n° 55-639 du 20 mai 1955)

GOUVERNEMENT
DE LA
POLYNESIE FRANÇAISE



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Date de dépôt :

Numéro :

Je soussigné(e) (1).....
.....en ma
qualité de.....
avoir l'honneur de solliciter : une attestation d'inscription de gage (2)
ou
 une attestation de non inscription de gage

du véhicule ou l'engin ci-dessous désigné :

Numéro d'immatriculation :

Marque* :

Type * :

Date de déclaration de mise en circulation (3) :

Nom et adresse du titulaire de la carte grise* :

A, le..... Signature du demandeur
(Pour les sociétés, nom, prénom et qualité du signataire et ca net)

- (1) Préciser vos nom, prénom et adresse ou votre dénomination sociale.
- (2) Attestation délivrée uniquement au titulaire de la carte grise. son avocat ou mandataire : aux autorités judiciaires ; aux officiers ou agents de police judiciaire : aux autorités compétentes de l'Etat, des territoires et collectivités territoriales d'outre-mer pour l'exercice de leurs attributions en matière de circulation des véhicules ; aux agents chargés d'un titre exécutoire ; aux administrateurs judiciaires ou mandataires liquidateurs et aux syndic désignés dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire.
- (3) Se référer à la mention inscrite sur la carte grise « date de déclaration ».
- (*) Mentions facultatives.

Important : Joindre une enveloppe affranchie au tarif en vigueur à l'adresse du demandeur pour recevoir l'attestation demandée.